



Grenoble, le 31 mai 2024,

Communiqué de presse ADTC Se Déplacer Autrement

L'ADTC et Rue de l'Avenir soutiennent un projet enthousiasmant mais trop timide

Pour un quartier agréable pour ses habitants et ses commerces

Nous ne vivons plus la même ville qu'hier et celle de demain sera encore différente. La récente crise sanitaire nous a fait prendre conscience de l'intérêt de vivre en proximité. Pour redonner goût et attrait à la vie en ville, nous avons besoin de rue, de places plus agréables avec des aménités (bancs, toilettes, jeux pour les enfants...) pour que tous les âges puissent profiter d'un extérieur agréable et frais.

Le secteur de la place de Metz et de la rue de Strasbourg n'est aujourd'hui accueillant ni pour les piétons et piétonnes, ni pour mobilités actives (vélo par exemple). En plein cœur de ville, la place ne permet pas aux habitantes et habitants d'avoir un espace pour une vie de quartier apaisée et conviviale.

Nous souhaitons donc que le secteur soit transformé en un endroit convivial, où l'on a plaisir à faire ses courses, déambuler, faire des rencontres, jouer, se reposer, discuter.

Pour cela, il apparaît nécessaire de diminuer la pression automobile sur ce secteur et les nuisances associées : insécurité, bruit, pollution. Ces nuisances impactent particulièrement les enfants et les personnes vulnérables.

Un projet qui manque déjà d'ambition

Nous accueillons très favorablement les projets de végétalisation, de modification des circulations et du stationnement qui vont réduire la pression automobile, et le fait que les piétons retrouvent enfin l'usage de la place de Metz.

Néanmoins, il apparaît tout à fait anachronique de préserver le trafic de transit rue de Strasbourg, alors que la circulation des motorisés devrait être limitée à la desserte locale pour les riverains et les commerçants

Il faut cesser de favoriser l'accès en voiture jusqu'au cœur des quartiers pour cesser de générer du trafic et des congestions dans les quartiers alentour.





Un quartier moins motorisé qui favorise le vivre ensemble... et le commerce !

Le dogme du "No parking no business" est battu en brèche par plusieurs études (ex Mathieu Chassignet, ADEME) qui font apparaître que l'immense majorité des clients des commerces de centre-ville habitent à proximité, sont piétons et... plébiscitent les espaces urbains avec moins de voitures ! Par ailleurs, le recours à l'automobile est systématiquement surévalué par les commerçants.

Les aménagements de la section Est du cours Berriat illustre bien cela : la perte de vitalité commerciale a été redoutée mais pas du tout avérée (voir DL 13 déc 2021, *Après la métamorphose du cours Berriat, quel bilan ?*).

Si on peut comprendre et se solidariser des inquiétudes des commerçants, on ne peut pas se reposer uniquement sur leur ressenti subjectif et hypothéquer l'avenir du quartier pour les 30 ans à venir.

La nécessité d'une transition énergétique et environnementale à mener dès aujourd'hui semble faire consensus. Elle est souvent bruyamment revendiquée. Néanmoins, elle doit s'incarner pleinement dans ce genre de projets qui définissent le fonctionnement et l'avenir de la ville pour plusieurs décennies.

Soyons ambitieux et ne renonçons pas à la transition vers la rue du futur et vers la ville de l'avenir.

Contacts presse :

Mehdi Tadjine – vice-président ADTC Se Déplacer Autrement

Philippe Zanolla – correspondant local Rue de l'Avenir

